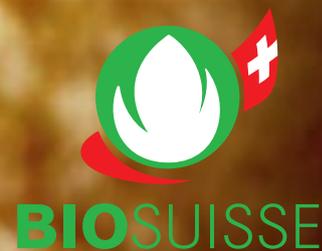


# BIO SUISSE RAPPORT ANNUEL 2008



BIO SUISSE Association suisse des organisations d'agriculture biologique  
Margarethenstrasse 87, CH-4053 Bâle  
Tél. 061 385 96 10, Fax 061 385 96 11  
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch  
Reproduction autorisée avec indication de la source

## Marché bio suisse

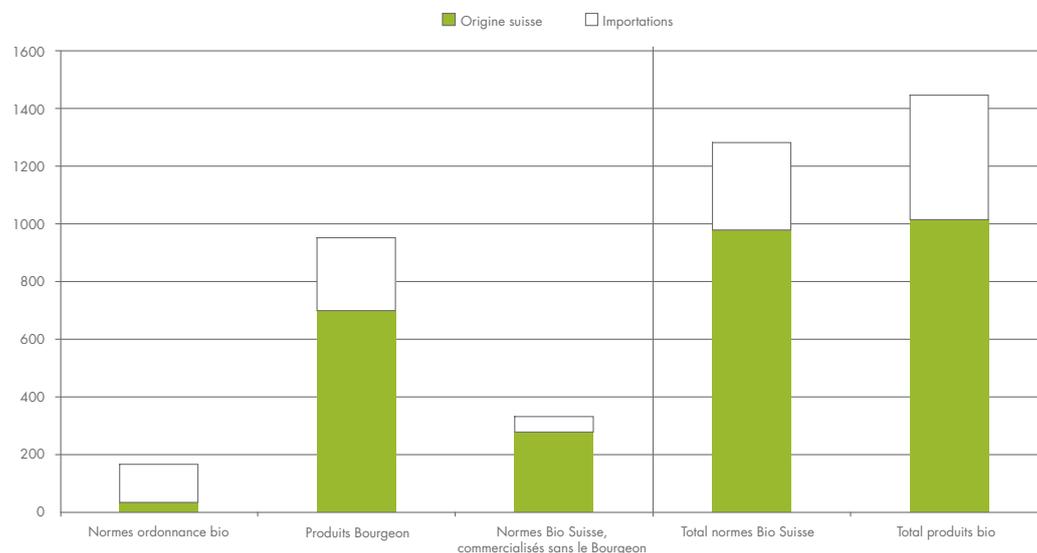
### FORTE CROISSANCE AU COURS D'UNE ANNÉE AGITÉE

L'année 2008 a commencé pour le marché bio de manière euphorique avec une croissance inconnue depuis des années. Tous les canaux de vente, comme Coop, Migros, le commerce spécialisé et la vente directe et autres, ont connu une belle évolution, même si la situation économique s'est nettement dégradée en fin d'année. Le marché bio a ainsi dépassé le seuil de 1,4 milliard de francs (+11,2%). Les partenaires de Bio Suisse ont élaboré davantage de produits qu'ils ne l'avaient jamais fait auparavant. Cette situation a amélioré la vente de lait et de viande, mais a causé des impasses et une pression sur l'importation de produits végétaux.

Coop et Bio Suisse ont poursuivi un rapprochement qui s'est concrétisé par le nouveau graphisme de Naturaplan, le label commercial bio le plus fort de Suisse. Sur les emballages, la ferme a ainsi disparu pour laisser entièrement la place au Bourgeon. Le slogan de Naturaplan « bio sans compromis » s'inscrit dans la ligne de la politique conduite depuis des années par Bio Suisse : la crédibilité associée à un positionnement élevé. A l'instar de la communication du Bourgeon, la campagne publicitaire s'adresse aux gourmets en quête d'authenticité.

Pour la première fois, des données sont disponibles sur le Bourgeon et la production selon les normes de Bio Suisse sans désignation Bourgeon ainsi que leur importance respective (voir graphique ci-dessous). Elles indiquent clairement que le Bourgeon comme la production bio nationale sont particulièrement forts.

### Chiffre d'affaires des produits bio en Suisse en 2008 (en millions de CHF)



Source : estimation Bio Suisse



## Editorial

### TRAVAIL POLITIQUE INTENSE ET CONSTRUCTIF

L'accord de libre-échange avec l'Union européenne dans le domaine agroalimentaire (ALEA) modifiera fondamentalement notre agriculture. Personne ne connaît encore la forme que prendra ce traité et nous ne pouvons décider de le soutenir ou de le combattre avant d'en connaître la teneur. Cependant, une évidence s'impose : il faut enfin mettre un terme à la disparition des paysans, à la réduction des revenus et à la course au rendement ! Nous saisissons le taureau par les cornes et prendrons part à ces négociations essentielles. Nous voulons contribuer à façonner la politique agricole de demain. La stratégie de qualité lancée par Bio Suisse et défendue par l'Alliance agricole rencontre un large écho. Il convient de se consacrer désormais à un intense travail politique. Nous nous engageons dans différents groupes de travail pour la prise en compte des éléments essentiels de cette stratégie de qualité. L'ALEA divise les esprits – également au sein de Bio Suisse. Sur ce sujet complexe, nous pourrions trouver une voie commune en nous concentrant sur la poursuite conséquente de nos objectifs. Nous disposons de nombreux atouts et il convient de les faire valoir. Nous – ce ne sont pas uniquement les paysans bio, mais l'ensemble de l'agriculture suisse avec ses différentes productions alimentaires. Notre objectif est une agriculture vivante, diverse et fondée sur la création de valeur.

Regina Fuhrer, paysanne bio et  
présidente Bio Suisse



## Association

### LE COMBAT POUR DES CONDITIONS-CADRES

Bio Suisse attendait une décision : les délégués ont choisi entre deux variantes pour le développement de l'association et se sont prononcés à l'unanimité pour un nouveau modèle. Bio Suisse se fixe désormais comme objectif « une agriculture bio durable en Suisse ». Pour y parvenir, il faut des soutiens sûrs tels les preneurs de licence et les partenaires au sein de l'alliance, une base convaincue, une direction avisée et des collaborateurs dotés d'un vif esprit d'initiative.

De manière regrettable, les conditions-cadres ne se sont pas améliorées en 2008, même si de nombreux gouvernements européens ont élaboré des plans pour développer l'agriculture biologique. Ainsi, la directive sur un affouragement bio à 100% a exercé de nouvelles pressions sur les régions de montagne. Les efforts de négociation se sont heurtés à l'attitude inflexible de Bruxelles qui a menacé de stopper les exportations de fromage bio. Les propositions pour compenser ces nouvelles contraintes par des paiements directs n'ont pas non plus rencontré d'écho. Seuls un assouplissement des prescriptions relatives aux fourrages grossiers, la relance du négoce du fourrage, le développement d'alternatives et un bonne année fourragère ont empêché un nombre plus élevé de fermes Bourgeon de se détourner de l'agriculture biologique.

Les nouveaux plans de la Confédération pour les paiements directs, qui ne prennent plus en considération le mode de production biologique ont suscité l'indignation. L'avenir dira si les nombreuses preuves scientifiques recueillies sur l'utilité sociale de l'agriculture bio finiront par convaincre nos autorités.

Le Bourgeon s'attache également au développement du commerce équitable. Les éléments essentiels des futures exigences éthiques sont définis, tant pour les échanges avec le sud qu'à l'intérieur de la Suisse.

Bio Suisse a posé des jalons politiques dans la mise en œuvre de la politique agricole 2011, la castration indolore des porcelets, la lutte contre l'utilisation des antibiotiques dans la fruiticulture, la prise en considération des produits durables dans les marchés publics, la récolte des signatures pour l'initiative sur le paysage, le combat contre la technologie génétique, la campagne de vaccination contre la maladie de la langue bleue et la défense des intérêts des producteurs.

## Assurance et développement qualité

### 1054 NOUVEAUX PRODUITS BOURGEON

Le contrôle des nuisibles sans recours aux pesticides dans le domaine du stockage et de la transformation a accompli de nouveaux progrès. Un projet de recherche sur l'utilisation d'insectes bénéfiques conduit par l'IRAB/FiBL et soutenu par Bio Suisse vient de s'achever. D'ores et déjà, Bio Suisse a auditionné les entreprises accréditées pour lutter contre les nuisibles dans les entrepôts Bourgeon. Pour la première fois, les transformateurs à la ferme ont reçu une liste de fournisseurs pour divers ingrédients. En raison du faible nombre d'inscriptions, la journée des preneurs de licence n'a pu se dérouler comme prévu. Après l'accréditation de plusieurs entreprises de certification, une étape essentielle de l'assurance qualité, la formation et la coordination des divers organismes, est en cours de développement afin de garantir le traitement uniforme des entreprises Bourgeon. A cet égard, la collaboration constructive entre les organismes de certification et avec Bio Suisse revêt aussi une importance essentielle.

En 2008, de nombreuses tâches ont été menées à bien : 1739 demandes de preneurs de licence ont été traitées et 1054 nouveaux produits bio autorisés. La qualité bio de 1350 entreprises étrangères et de 8067 produits importés a été testée. Nous avons résolu également 42 cas de résidus de pesticides dans des produits Bourgeon et 53 contestations de nature générale. 5699 entreprises et preneurs de licence Bourgeon ont obtenu leur certification ou leur accréditation Bourgeon.

L'an dernier, l'attention s'est portée en particulier sur la garantie de qualité des produits importés : deux courriers falsifiés de Bio Suisse et des irrégularités constatées auprès de deux négociants en céréales italiens ont exigé un grand investissement en temps et conduit à plusieurs invalidations. Ce sujet a été également discuté lors des séances de la commission de labellisation importations et d'un workshop avec des importateurs.

Sous l'égide de son nouveau directeur Hans Ramseier, le département a modifié la dénomination « Assurance-qualité et octroi du label » en « Assurance et développement qualité ». Ce nouveau nom indique clairement que le développement de la qualité des produits Bourgeon revêtira une signification accrue à l'avenir.



## Bilan et recettes 2008

### AUGMENTATION DES RECETTES ET DE L'EFFICACITÉ

Les vaches maigres de l'année précédente ne sont plus qu'un souvenir. Les recettes reflètent désormais la dynamique du marché et la force du Bourgeon. Les rentrées de licence se sont inscrites en hausse, avant que la révision du règlement sur les droits de licence entrée en vigueur au début 2008 ne déploie tous ses effets (les taxes ne sont plus exigibles que l'année suivante). Les contributions de la Confédération pour les projets de promotion des ventes ont aussi connu une évolution réjouissante. Les nouvelles contributions fédérales à la culture des champs seront utilisées pour favoriser le développement des cultures bio.

Au chapitre des dépenses, la gestion parcimonieuse des ressources a apporté la preuve de son efficacité. Avec 6,3 millions de francs, le fonctionnement du siège administratif a coûté 8% de moins que prévu et celui des instances 15% de moins avec 0,8 million de francs. Par rapport à l'année précédente, les dépenses se sont cependant accrues de 11% à 7,97 millions de francs. Elles se répartissent comme suit : 0,83 million de francs pour le travail des représentants des paysans bio, 0,95 million de francs pour la gestion, le travail des médias, la coordination de l'association et la politique, 1,49 million de francs pour la garantie et le développement de la qualité, 3,11 millions de francs pour le marketing, 0,09 million de francs pour la formation, 0,67 million de francs pour l'administration et 0,83 million de francs pour les impôts, amortissements et constitution de réserves.

La seule mauvaise surprise de l'exercice a résidé dans les coûts plus importants qu'attendus pour le développement du programme E-cert, conçu afin de permettre à Bio Suisse de gérer les données de manière fiable. Les amortissements et la constitution de réserves avec 738 000 francs sont également élevés. Le résultat final se conclut sur un important bénéfice de 637 475 francs.

Complètement opérationnelle en 2008, la nouvelle structure de la comptabilité permet dorénavant de consulter les bilans détaillés des coûts pour 12 départements, 21 domaines, 84 prestations et 215 activités.

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

Actifs	Total CHF
Actifs circulants	
Liquidités	3 378 631.05
Débiteurs	98 160.59
Marchandises	0.00
Actifs transitoires	611 147.35
<b>Total actifs circulants</b>	<b>4 087 938.99</b>
Actifs immobilisés	
Placements financiers	1 500 117.00
Participations	1.00
Mobilier et parc informatique	2.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>1 500 120.00</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>5 588 058.99</b>
Passifs	
Fonds étrangers	
Fonds étrangers à court terme	633 656.40
Fonds divers (à court terme)	1 100 367.12
Passifs transitoires	372 002.96
Provisions à court terme	539 050.00
Provisions à long terme	593 000.00
Réserves	10 000.00
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>3 248 076.48</b>
Fonds propres	1 702 507.29
<b>Total Passifs</b>	<b>4 950 583.77</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>637 475.22</b>

## COMPTES D'EXPLOITATION POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2008

Recettes	Total CHF
Vente de matériel	164 784.80
Contributions producteurs y.c. PSL	2 579 454.57
Subventions fédérales	1 000 000.00
Droits de licence	4 378 500.81
Certification pour l'étranger	62 951.90
Tiers, dons, honoraires, sanctions	178 813.86
Autres recettes	43 865.75
Intérêts, différences de cours	64 636.01
Recettes hors exploitations (papiers-valeurs)	87 500.00
Recettes extraordinaires	19 700.39
<b>Total Recettes</b>	<b>8 580 208.09</b>
Charges	
Marchandises	281 902.68
Prestations de tiers	812 724.50
Frais de personnel	2 937 952.39
Frais externes	508 429.23
Charges d'exploitation	625 953.08
Publicité	1 940 860.26
Frais financiers (frais, différences de cours)	8 555.49
Amortissements	267 593.84
Charges extraordinaires	471 250.00
Réduction de la déduction de l'impôt préalable	87 511.40
<b>Total Charges</b>	<b>7 942 732.87</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>637 475.22</b>



## Marketing

# DE NOUVEAUX COMPORTEMENTS ET L'ORIGINE SUISSE SOUTIENNENT LE MARCHÉ BIO

La demande en produits bio est toujours en hausse. L'important groupe des consommateurs LOHAS, sensibles au plaisir gustatif, à l'environnement et à la santé, continue aussi de s'accroître. Avides de nouveaux produits, ils constituent un fantastique potentiel d'avenir. Hormis la saveur et le plaisir, l'origine et l'authenticité sont des critères de plus en plus essentiels. Le nouveau Bourgeon avec la croix suisse permet de rendre visible au premier coup d'œil la provenance suisse d'un produit. Le public comme les producteurs ont salué ce changement.

Si les consommateurs prennent de plus en plus souvent leurs repas hors de leur domicile, ils ne souhaitent pas pour autant devoir renoncer aux aliments bio. De nouvelles offres de restauration rapide et les menus bio proposés par les établissements traditionnels soulignent distinctement cette tendance. Afin que le Bourgeon puisse bénéficier de cette demande, nous avons développé le concept de « cuisine avec des produits Bourgeon ». A cet effet, les obstacles initiaux et les directives ont connu divers assouplissements. L'élément primordial réside dans l'utilisation des produits Bourgeon en cuisine et non dans la certification et le contrôle. Dans ce domaine, nous nous fondons sur la législation existante. Le restaurateur peut faire porter l'accent sur les aliments Bourgeon qui figurent sur sa carte et tirer avantage de l'image du Bourgeon.

Ces tendances positives nous posent d'importants défis dans le domaine du marketing. Sur le marché de la viande, en particulier pour les porcs, dans les grandes cultures ou l'affouragement, nous ne pouvons pas ou difficilement répondre à la demande. L'une de nos missions essentielles au cours des prochaines années sera de parvenir, selon notre nouveau modèle, à un équilibre durable entre l'offre et la demande afin d'assurer la poursuite de ce développement favorable.



Questions et réactions à  
BIO SUISSE Association suisse des organisations d'agriculture biologique  
Margarethenstrasse 87, CH-4053 Bâle  
Tél. 061 385 96 10, Fax 061 385 96 11  
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch  
Reproduction autorisée avec indication de la source

## Marché laitier

# DE GRANDS DÉFIS PERSISTENT, MALGRÉ LA BONNE CROISSANCE

Une année avant la suppression du contingentement laitier, la commission technique Lait de Bio Suisse s'est intensivement penchée sur les chances et les dangers de la libéralisation du marché. La coordination et la transparence sur le marché du lait bio se sont améliorées alors que la commission a élaboré des stratégies et un argumentaire pour les négociations sur le prix du lait. Jusqu'à la fin de l'été, la demande est restée soutenue pour le lait bio. La forte hausse de la production du lait conventionnel a ensuite exercé des répercussions sur les ventes de lait bio. Le pool du lait bio n'a plus été en mesure, comme lors des années précédentes, d'écouler les excédents de lait bio sur le marché conventionnel, mais a été contraint de le vendre au prix du marché mondial.



Après les augmentations de prix intervenues à la fin 2007 et au début 2008, la plupart des producteurs de lait bio ont obtenu encore 6 centimes supplémentaires par litre. Il s'agit là d'une conséquence de la grève du lait, qui n'a pas bénéficié du soutien des organisations du lait bio. Rapidement, ce prix élevé mais contesté a connu des corrections. Malgré la grande transparence sur le marché du lait bio, le considérable renforcement de la mise en valeur bio en 2008 et d'excellents arguments, la baisse du prix du lait a frappé à la fin de l'année les producteurs bio dans la même mesure que leurs confrères conventionnels. Les acheteurs laitiers des entreprises de transformation ne reconnaissent toujours pas l'autonomie du marché du lait bio.

Bio Suisse a activement soutenu le marketing des organisations de lait bio avec l'opération « Bio am Ball » lors de l'Euro 08 et par des concours, des promotions et des dégustations dans les magasins Coop ou les détaillants spécialisés. Bio Suisse a édité des dépliants avec des recettes originales. La formidable croissance de 11% des produits laitiers bio est réjouissante. Elle récompense les mesures adoptées et la bonne collaboration entre les organisations de lait bio, de la commission technique Lait et le product management Lait de Bio Suisse. Les six organisations de lait bio sont bien préparées pour les prochaines négociations et relèvent ce nouveau défi avec confiance.

Urs Brändli, paysan bio et président de la commission technique lait